
Numéro de l'intervention: 103-2010
Type d'intervention: **Interpellation**

Déposée le: 08.06.2010

Déposée par: Grimm (Berthoud, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 11

Urgente:

Date de la réponse:
Numéro de l'ACE
Direction:

Les contribuables du canton de Berne paient-ils le stockage de déchets radioactifs?

Nous sommes en pleine discussion concernant le remplacement de la centrale de Mühleberg. Les sociétés Axpo, Atel et FMB sont en lice pour la construction d'une nouvelle grande centrale.

Le problème du stockage des déchets radioactifs reste entier partout dans le monde. Les matériaux dangereux sont d'une part retraités, mais d'autre part, de grandes quantités sont entreposées. Selon la loi sur l'énergie nucléaire, les déchets radioactifs produits en Suisse doivent en principe être évacués en Suisse et ce, dans un dépôt en couche géologique profonde. Ce type de dépôt suppose d'importants dispositifs de sécurité, et c'est très coûteux.

En Suisse, les producteurs de déchets nucléaires ont l'obligation de mener les travaux préparatoires indispensables tels que la recherche et les études géologiques pour l'élimination sûre des déchets, le tout à leurs frais. Les exploitants des centrales nucléaires ont la responsabilité des déchets de la production d'énergie nucléaire.

Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

- Où sont stockés les déchets radioactifs de Mühleberg ?
- Que coûte l'entreposage de ces déchets radioactifs?
- Le canton de Berne paie-t-il une partie des coûts de l'entreposage ?
- Quelle est la contribution financière du canton de Berne à la recherche de la NAGRA (Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs) ?
- Les coûts de l'entreposage sont-ils répercutés entièrement sur les consommateurs par l'intermédiaire du prix de l'électricité ?
- Quelle est la contribution du canton de Berne au Fonds pour la désaffectation des installations nucléaires ?
- Quelle est la contribution du canton au Fonds de gestion des déchets radioactifs ?

